

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE CAPA OUVRIER HORTICOLE

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

UN DIPLOME, UNE DOUBLE COMPÉTENCE

En continu (niveau 3)

RNCP : 38396 – 38855 Validité jusqu'au 31/12/2028

Blois



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de cette formation les apprenants seront capable d'analyser et de réaliser le travail demandé, d'acquérir la maîtrise et la compréhension des savoir-faire nécessaire à la production florale et légumière
Le CAPA Métier de l'agriculture Spécialité productions horticole prépare aux métiers de l'horticulture et du maraîchage. La formation permettra de réaliser les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraichères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.
Le CAPA Jardinier Paysagiste forme aux travaux d'aménagement par la plantation de végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (système d'arrosage, maçonnerie paysagère), aux travaux d'entretien des espaces végétalisés et à la maintenance des matériels utilisés (outils manuels ou engins motorisés).

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

- Être âgé de plus de 16 ans
- Avoir le goût du travail en extérieur
- Être mobile
- Maîtriser la langue française (lu, écrite, parlée)
- Ne présenter aucune contre-indication médicale à l'exercice du métier

DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes selon le positionnement

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- A la demande, chaque situation est étudiée pour adapter le parcours de l'apprenant

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Avoir complété le dossier d'inscription
- Entretien de positionnement et de motivation

MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

- La formation suit un calendrier fourni en début de formation, celle-ci se déroule sur une année scolaire de septembre à juin. Les heures en centre représentent en moyenne 915 heures (soit 26 semaines de 35 heures par semaine) et 280 heures en entreprise (soit 8 semaines)

COUTS ANNEXES

- Restauration possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacité)

COÛTS, FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

	Coûts	Financement	Rémunération
Demandeurs d'emploi	16,07€/h/stagiaire	Région Centre	Région Centre ou France Travail
Salariés	17€/h/stagiaire	Transition Pro/CPF	Entreprise

Nous contacter pour plus de renseignements

CONTACT ET INSCRIPTION :

M. BOUILLO Olivier : 06.19.24.62.09

VENDOME
8-12 rue de la vallée du Loir
BP106 – 41106 VENDOME CEDEX
cfppa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS
5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE
6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

- Sciences économiques et sociales - Gestion d'entreprise - Maintenance des matériels - Technique des aménagements paysagers - Maçonnerie paysagère - Plantation de végétaux - Désherbage - Tonte et taille
- Multiplication des végétaux - Mise en place et suivi de culture - Préparation de commande - Reconnaissance des végétaux - Maintenance des matériels et des équipements - Valorisation et commercialisation

COMPÉTENCES VISÉES	
Paysage	Horticulture
Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	
Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	
Interagir avec son environnement social	
Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager	Réaliser des travaux sur les végétaux
Réaliser des travaux d'aménagement paysager	Réaliser des travaux liés à la production des travaux de suivi des cultures de l'implantation au conditionnement
Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments	
Spécialisation : s'adapter à des enjeux professionnels particuliers : effectuer la taille d'arbres fruitiers et l'entretien du verger (UCARE)	

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel :
 - Échanges et analyses de pratiques
 - Mises en situation professionnelle
 - Pratiques sur plateaux techniques de l'établi
 - Visites d'entreprises
 - Interventions de professionnels

Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement par un formateur référent

Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- BP en horticulture ou aménagement paysager / BP Responsable d'Entreprise Agricole
- Ouvrier-ère horticole, ouvrier-ère jarinier paysagiste

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Tenue de travail adaptée à la formation professionnelle

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Unités capitalisables (UC) au cours de l'année lors d'épreuves orales sous forme d'un entretien d'explicitation devant un jury de professionnels et de formateurs
- Réalisation écrite de dossiers thématiques et soutenance orale devant un jury de professionnels.
- En cas d'échec d'une UC possibilité de la repasser pendant 5 ans

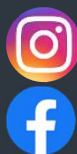
MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire sous réserve de justifier d'un an d'expérience

LES PLUS DE LA FORMATION

- + Formation gestes et postures
- + Travaux pratiques sur site
- + Sorties pédagogiques
- + Serres horticoles
- + Plateau technique
- + SST
- + Certiphyto
- + Fourniture d'EPI

Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences.



Retrouvez les indicateurs de résultats (réussite, satisfaction, rupture et insertion) sur notre site internet

